

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'UFR SCIENCES HUMAINES  
DU 22 AVRIL 2015**

**Membres présents ou représentés :**

**Enseignants** : Mmes Bugaiska, Chahraoui, Esposito, Gaimard, Jegou (procuration à M. Camberlin), Lefebvre, Sales-Wuillemin (procuration à Mme Chahraoui), MM. Bonfait, Chappé, Camberlin, Leleu, Rauwel, Schepens, Thibaut, Vigreux (procuration à Me Chahraoui), Zara.

**Etudiants** : Mmes Bouillot, Timbert, Torrecillas, MM. Grosset, Jungo (procuration à M. Grosset), Boumadjer.

**Personnels BIATSS** : Mmes Clair, Herrscher, Paulus.

**Personnalités extérieures** : Mmes Lochot, Thierry, MM. Guichard, Waszak.

**Absents excusés** : Mmes Leclercq-Bernard, Neige, MM. Besse, Daure, Sydor,

**Invités** : M. El Hanbali, Mme Guidou, M. Salvadori

**Secrétaire de séance** : Mme Maryse Gaimard.

M. le Doyen Philippe Salvadori accueille M. Vincent Guichard, personnalité extérieure qui rejoint le Conseil d'UFR. M. Guichard est directeur du centre archéologique européen de Bibracte dans le Morvan.

**- Approbation du procès-verbal en date du 11 mars 2015**

Mme Chahraoui demande les modifications ou ajouts suivants :

- Page 2, second paragraphe concernant les locaux du pôle AAFE : ajouter « Mme Chahraoui remercie le Doyen M. Salvadori et M. El Hanbali pour leur soutien et le suivi de ce dossier ».
- Page 3, point 6 – subventions. Préciser « colloque international Corps, trauma, culture ».
- Page 6, point 14 – évaluation des formations : supprimer la phrase « Mme Chahraoui pose le problème pratique... » et remplacer par « Mme Chahraoui souligne l'intérêt de la pluridisciplinarité pour la qualité de la formation mais, en même temps, cela pose de nombreux problèmes de mise en place pratique ».

M. Boumadjer, représentant étudiant, demande que soient ajoutés sur la liste des présents à la réunion du 11 mars : Mmes Bouillot, Neige et MM. Boumadjer, Sydor.

- Ajouter également page 3 – point 4 – validation calendrier 2015-2016 : « M. Boumadjer souligne à plusieurs reprises l'importance de l'accès aux rattrapages pour tous, et donc la suppression d'un palier de notes, comme ont pu le suggérer d'autres membres du Conseil. En effet cela va à l'encontre de la réussite des étudiants et leur bloque les portes alors qu'ils peuvent tout à fait s'en sortir ».

**Vote : unanimité avec les rajouts précités.**

## - **Compte rendu du DOM financier**

M. Salvadori donne la réponse du DOM (Dialogue d'Objectifs et de Moyens) aux demandes de postes de l'UFR : il n'y aura aucune création de poste pour la rentrée 2016 même celui de PRAG d'anglais.

Le DOM financier est présenté par M. El Hanbali. Le nombre d'heures complémentaires demandé par l'UFR, pour l'année 2015-2016, est en augmentation compte tenu :

- des inscriptions sur APB qui laissent envisager une augmentation des effectifs en L1 psychologie (+ 3 groupes de TD), en musicologie, en histoire, en histoire de l'art et en sociologie (+ 1 groupe de TD) ;
- de l'ouverture des Masters en Musicologie : M2 R « création et performance » et M1 Pro « création et interprétation » ;
- d'un groupe de TD supplémentaire en L3 psychologie ;

Le nombre d'heures complémentaires en Sciences Humaines est de 31 877 h. Il est à noter que l'UFR Sciences Humaines se caractérise dans ses relations avec les autres composantes par 2 869 h exportées contre 4 284 h en accueil.

## - **Conventions**

3 conventions :

- convention de partenariat entre l'UB, UFR Sciences Humaines, département de Musicologie et l'association Média Music de Dijon et le PESM Bourgogne pour l'organisation de deux concerts ayant eu lieu le 26 mars 2015 (*projet « Over the Hills »*)
- convention de partenariat entre l'UB, UFR Sciences Humaines, département de Musicologie et l'association Média Music pour la réalisation de concerts le 8 avril « *D'Jazz Kabaret et Standards & Avatars* ».
- Accord-cadre de Coopération Universitaire entre l'UB, UFR Sciences Humaines, département de géographie et l'Université Fédérale Espirito Santo (UFES) du Brésil pour concrétiser les relations existantes entre le département de géographie et le laboratoire ThéMA et l'Université Brésilienne (*niveau formation : établir un échange étudiants aux niveaux Licence et Master, niveau recherche : développer la coopération scientifique, échanger des étudiants en master et doctorat, mettre en place des co-directions de master et des co-tuelles, co-directions de thèse*).

Les trois conventions sont adoptées à l'**unanimité**.

## - **Subventions**

Subventions accordées par les départements et/ou laboratoire à valider par le Conseil d'UFR :

- Département histoire de l'art : accorde une subvention de 500 € pour l'organisation de la journée d'étude « *formes et modes de vie des citées coloniales...* » le 4 décembre 2015, projet porté par Mme Esposito
- Département d'histoire : accorde une subvention de 300 € pour un colloque les 16 et 17 décembre 2015 à Dijon-Besançon, « *Un Dieu peut-il mourir ? Enquêtes sur la fin des cultes dans l'Antiquité gréco-romaine 2* » projet porté par M. Stein.
- Subventions demandées à l'UFR :
  - 500 € au laboratoire Arthéis pour la réalisation du projet de Mme Esposito précité.
  - 300 € au laboratoire Arthéis pour la réalisation du projet de M. Stein également précité.

Les subventions sont adoptées à l'**unanimité**

**- Tarifs à réactualiser :**

- Tarifs de la reprographie (voir document en annexe) proposés pour le service mutualisé entre les 5 UFR littéraires et juridiques.

Les tarifs sont adoptés à l'**unanimité**

- **Régularisation des tarifs du colloque** « Corps Trauma Culture » organisé par Mme Chahraoui en date des 26 et 27 mars 2015. Cette régularisation se justifie par l'assujettissement des inscriptions au champ de la TVA. Par conséquent les tarifs votés par le CA du 22 octobre 2014 doivent être recalculés en H.T.

<b>Public</b>	<b>Durée</b>	<b>Tarif HT</b>	<b>Rappel pour info des tarifs votés en oct.2014</b>
Etudiants	1 jour	8,33	10,00
Etudiants	2 jours	12,50	15,00
Professionnels	1 jour	12,50	15,00
Professionnels	2 jours	20,83	25,00
Formation continue	1 jour	25,00	30,00
Formation continue	2 jours	33,33	40,00

Les nouveaux tarifs sont adoptés à l'**unanimité**

**- Classement des demandes d'ATER 2015-2016**

Six demandes d'ATER sont remontées à l'UFR : 5 en psychologie (2 postes vacants et 3 pour compensation de décharges) et 1 en Musicologie.

Classement proposé :

1. Psychologie du développement (1 an)
2. Psychologie cognitive (1 an)
3. Psychologie du développement (1 an)
4. Psychologie sociale (6 mois)
5. Psychologie cognitive (1 an)
6. Musicologie (1 an)

Le classement proposé a été adopté à l'**unanimité**

**- Recrutement des professeurs invités**

Une seule proposition en provenance du département de géographie : M. Nassi Carlos Davis, professeur brésilien venant de l'Université de Rio de Janeiro pour une mission d'enseignement d'un mois (date d'arrivée prévue le 4 septembre 2015) au département de géographie. Des relations suivies et des travaux collaboratifs existent déjà avec le laboratoire THÉMA.

La proposition est adoptée à l'**unanimité**

**- Modifications des maquettes pour 2015-2016**

Modifications du contrôle des connaissances en vue d'alléger la session d'examen de rattrapage et modifications relatives au stage en Master (voir annexe).

## Modifications adoptées à l'unanimité

### - Demandes d'équipements pédagogiques

M. Salvadori fait part au Conseil des résultats des demandes d'équipements pédagogiques. Sur les demandes effectuées deux ont été acceptées :

- Psychologie (23 986 €),
- Salle informatique (26 617 €)

La demande de la Géographie (11 537 €) n'a pas été retenue.

Les départements de géographie et de psychologie se mettront d'accord pour satisfaire même partiellement les demandes de financement formulées par les géographes.

### - Point sur les stages

Mme Herrscher donne des informations sur la législation relative aux stages, législation qui évolue rapidement. Une nouvelle charte des stages sera votée en CA du 13 mai 2015.

- Les stages à l'initiative des étudiants ne sont plus possibles.
- Un enseignant référent ne pourra pas suivre plus de 16 étudiants simultanément.
- Un enseignant référent doit être joignable durant toute la durée du stage.
- Durée des stages : un jour de stage est d'une durée de 7h et un mois d'une durée de 22 jours.
- La gratification est obligatoire pour les stages excédents 308 h (2 mois), dans le privé et dans le public.
- Un stage ne peut pas excéder une durée de 6 mois.
- Le tuteur du stagiaire (sur le lieu de stage) est également signataire de la convention.

De nouvelles conventions de stage vont être rédigées.

Des précisions sont apportées par les membres du Conseil :

- La durée du stage est comptabilisée par année universitaire (Mme Chahraoui).
- La gratification est due dès la première heure pour un stage supérieur à 2 mois (M. Guichard).
- Le stage peut être transformé en cours délocalisé en présence de l'enseignant (M. Guichard) mais il faut être vigilant à ce que ce ne soit pas une délégation de service public d'enseignement déguisée (M. El Hanbali).
- Pour les « stages » qui n'entrent pas dans le champ de ce qui a été présenté, des réflexions sont menées sur l'instauration de conventions d'accueil (M. El Hanbali).

M. Rauwel (responsable des relations internationales pour l'UFR) indique que les RI proposent des bourses internationales et que l'UFR Sciences humaines est sous-consommatrice de ces bourses et Mme Thierry évoque le service civique international.

M. Boumadjer (représentant étudiant) demande ce qu'il adviendra si un enseignant référent dépasse les 16 étudiants. Les enseignants devront se répartir les étudiants à encadrer.

### - Examen des fiches d'intention du futur plan de formation

M. Salvadori rappelle les principales étapes du futur plan de formation : dans un premier temps, auto-évaluation des formations puis dans un second temps, préparation des futures maquettes.

Dans le cadre de la préparation des futures maquettes, une fiche d'intention par diplôme envisagé pour la période 2017-2021 était à remettre aux services centraux pour le 22 avril 2015. Or, le 16 avril, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche émet une circulaire sur la « Mise en œuvre de la spécialisation progressive en licence » précisant, en outre :

- L1 : année pluridisciplinaire d'un domaine ou combinant éventuellement deux domaines. Il est constitué de deux disciplines *a minima*.
- L2 et L3 : parcours construits autour de couples majeure /mineure.
- Le nombre d'ECTS associé à la majeure doit assurer la poursuite d'études dans un master du même champ disciplinaire.

La mineure peut être une discipline ou un ensemble de modules préparant à la licence professionnelle, ou à des métiers ciblés.

Ce schéma offre à tous les étudiants la possibilité d'obtenir une licence mono-disciplinaire ou bi-disciplinaire, selon la nature et le poids de la mineure.

Les étudiants les plus solides peuvent suivre des enseignements complémentaires, ce qui leur permet éventuellement d'obtenir deux diplômes de licence en fin de cursus.

Cette circulaire a été transmise par l'Université aux chefs de départements sans commentaire quant à son interprétation et sa mise en œuvre.

Le conseil propose de manifester son mécontentement auprès des services centraux de l'Université.

Propositions de diplômes (en l'état actuel des réflexions):

Licences :

- Licence d'histoire de l'art : ouverture aux autres disciplines, 2 mentions en L3 (histoire de l'art et archéologie), parcours renforcé en anglais, UE d'initiation aux civilisations non européennes au semestre 3, ...
- Licence de psychologie : en L3, enseignements préparant aux différents masters, possibilité de stages au S5 et S6, parcours renforcés, ...
- Licence de géographie : UE pluridisciplinaire en L1, renforcement en anglais, 2 parcours (métiers de l'environnement et métiers de l'enseignement).
- Licence professionnelle en géographie « Aménagement paysager en milieu urbain ».
- Licence de sociologie : UE d'ouverture aux autres disciplines.
- Licence de musicologie : reconduction de la licence actuelle dans ses grandes lignes.
- Licence d'histoire : ouverture aux autres disciplines, aux autres aires culturelles, UE11 « supplémentaire » pour les volontaires, maintien de deux parcours.

Masters :

- Histoire : Master des sciences de l'archéologie co-habilité avec l'UFC  
Master « Histoire, civilisation et patrimoine » à Dijon
- Psychologie : 4 parcours avec des passerelles entre eux
- Géographie : reconduction du master co-habilité avec l'UFC et porté par l'UFC
- Sociologie : Master en Sciences sociales avec deux parcours
- Musicologie : nouvellement créé, le master n'entre pas dans cette vague de contractualisation.

#### - **Session d'examens de juin**

À la demande des étudiants, un point relatif à la session d'examens de juin est ajouté à l'ordre du jour. M. Jungo se fait l'écho de deux dysfonctionnements : un manque de sujet en Histoire du cinéma (L 2 HAA) et un changement d'horaire non annoncé en Muséologie (L 3 HAA). Le directeur du département d'histoire de l'art et archéologie présente ses excuses, notamment pour cette dernière situation.

- **Questions diverses**

Mme Esposito signale un dysfonctionnement informatique dans la procédure d'Admission Post Bac (APB) qui bloque le système à un certain nombre d'inscrits et empêche d'autres étudiants de s'inscrire. Le même problème a été constaté en géographie. Le fait a été signalé à la vice-présidente en charge du dossier pour suite à donner, mais il s'agit d'un dysfonctionnement au niveau national, qui fait apparaître une capacité d'accueil dans des disciplines qui n'en ont pas.

- **Conseil restreint aux enseignants : Classement et avis du Conseil sur les demandes de CRCT au titre Etablissement 2015-2016**

Le conseil s'est prononcé sur la seule demande de CRCT formulée par Monsieur Vitali Daniele du département d'histoire de l'art et archéologie :

Abstention : 5  
Favorable : 2  
Défavorable : 3

A 20h45, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Philippe Salvadori remercie les participants et lève la séance.

Le secrétaire de séance,

Maryse Gaimard

Le Doyen de l'UFR

Philippe Salvadori

**PROCES-VERBAL APPROUVE A L'UNANIMITE PAR LE  
CONSEIL D'UFR du 25 juin 2015**